

Lyon, le 7 octobre 2022

Page 1 / 3

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le Département de l’Ardèche, présidé par Olivier AMRANE, cela représente plus de 179 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



Lyon, le 7 octobre 2022

Page 2 / 3

- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de l'Ardèche, présidé par **Olivier AMRANE**, **179,06 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Investissements pour le CREPS de Vallon Pont d'Arc
- Création du Campus de l'hôtellerie et de la restauration, restauration Château de Largentière
- Opération Grand Site : labélisation du Grand Site Combe d'Arc et préfiguration du site Mont Gerbier de Jonc / Mont Mézenc
- Restructuration Base départementale de Salavas
- Sécurisation de l'exploitation du Train de l'Ardèche, « Le Mastrou »
- Financement du second Plan de gestion Unesco Grotte Chauvet : financement d'une exposition numérique immersive itinérante (présentant notamment un clone numérique de la Grotte Chauvet)
- Construction du nouveau stade de rugby d'Aubenas
- Poursuite des travaux du centre d'Art contemporain au château Montlaur d'Aubenas
- Création d'une nouvelle médiathèque en cœur de ville de Tournon
- Opération ITDT : développement d'un site pilote dédié à l'innovation en matière de dépollution sur la commune de Tournon
- Projet global d'aménagement et restructuration de l'ancien hôpital des Vans
- Soutien au Thermalisme
- Création du centre de formation Grand Carénage Centre Nucléaire et de Production d'Electricité (CNPE) à Cruas



Lyon, le 7 octobre 2022

Page 3 / 3

- Réhabilitation du quartier de la Cance à Annonay
- Financement d'opérations pour la reconstruction du Teil à la suite du séisme
- Réhabilitation patrimoniale et développement du château de la Voulte
- Valorisation du patrimoine historique de Viviers (centre ancien : site patrimonial remarquable - Maison des chevaliers, les Ecuries, le port de Viviers)
- Modernisation des installations et du réseau d'irrigation de Chomérac, modernisation du réseau d'irrigation du Bas Chassezac
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ARNU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

